

# PROGRAMME DE STAGIAIRES AUTOCHTONES



En 2005, la Société des alcools du Manitoba a élaboré une Initiative d'emploi des Autochtones (IEA) afin que sa main-d'oeuvre reflète l'ensemble de la population du Manitoba. Dans le cadre du plan stratégique de l'Initiative, la Société a élaboré un Programme de stagiaires autochtones en partenariat avec les établissements d'enseignement postsecondaire et la collectivité autochtone.

## Description du Programme

Le Programme de stagiaires autochtones offre aux personnes d'origine autochtone une expérience de travail axée sur la carrière, ainsi qu'un aperçu d'un organisme gouvernemental et du secteur des boissons alcoolisées. Le Programme permet aux participants d'améliorer leurs compétences, d'être exposés à un milieu de travail réel et de s'intégrer plus facilement et avec succès dans le marché de l'emploi. Les stagiaires acquièrent des compétences en suivant des cours, en se formant en cours d'emploi et en participant à des activités de mentorat.

Selon leurs champs d'études respectifs, les stagiaires font un stage d'une durée d'une ou de deux années. Les stagiaires occupent des postes dans les magasins d'alcools, au siège social de la Société (ressources humaines, technologies de l'information, finances, vérification, licences et inspections, achats) ou au sein des services d'inspection ruraux.

## Pourquoi envisager une carrière à la Société des alcools ?

Le milieu de travail vous offre ce qui suit :

- Engagement en faveur de la formation et du perfectionnement des employés
- Salaires concurrentiels
- Ensemble complet d'avantages sociaux
- Programme de mieux-être des employés
- Allocation pour la condition physique
- Programme d'aide aux employés
- Équilibre sain entre le travail et la vie personnelle
- Programme de reconnaissance des employés
- Employeur qui favorise l'équité en matière d'emploi
- Soutien au perfectionnement et à l'épanouissement professionnels
- Tenue vestimentaire d'affaires décontractée
- Milieu syndiqué (MGEU)

## Admissibilité aux stages

Exigences relatives aux participants :

- Être une personne d'origine autochtone (Indien inscrit ou non inscrit, Métis, Inuit).
- Les candidats retenus doivent être titulaires d'un diplôme pertinent d'une université ou d'un collège reconnu qu'ils ont obtenu au cours des deux dernières années.
- Bonne aptitude à communiquer oralement et par écrit (la capacité de communiquer dans les deux langues officielles est un atout).
- Toute expérience de travail dans un secteur pertinent est un atout.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec**

Service des ressources humaines

1555, Buffalo Place

Winnipeg (MB) R3C 2X1

Téléphone : (204) 474-5574

Télécopieur : (204) 474-5694

Courriel : [humanresources@mlcc.mb.ca](mailto:humanresources@mlcc.mb.ca)

[www.liquormartsonline.com](http://www.liquormartsonline.com)

